

# Actualité Économie & Business

## À L'AFFICHE

### Les Zouari favoris pour Bio c' Bon

Le couple parisien, déjà à la tête de 250 magasins de proximité et actionnaire majoritaire de Picard Surgelés, se présente comme favori à la reprise de l'enseigne Bio c' Bon. La décision du tribunal de commerce est attendue le 14 octobre. Les Zouari se proposent de reprendre 112 magasins, contre 107 pour Carrefour, 85 pour Monoprix, 57 pour Auchan et 72 pour Biocoop, associé à Marcel & Fils, candidat à 33 points de vente. Ils ont aussi choisi Gilles Piquet-Pellorce, artisan du succès de Biocoop, pour prendre la tête de l'enseigne à redresser. Ils sont les seuls à offrir aux 2 850 petits actionnaires de Bio c' Bon l'occasion d'entrer au capital du holding de reprise. ● S.A.

lejdd.fr  
RETROUVEZ  
TOUTE L'ACTU  
SUR NOTRE SITE

## LE CHIFFRE

# 60 000

Agir pour une mode plus responsable est un thème mobilisateur. La consultation citoyenne lancée le 3 septembre sur Make.org par le collectif Paris Good Fashion a déjà fait réagir 60 000 participants et suscité 3 000 propositions. Ce collectif qui rassemble des acteurs comme les Galeries Lafayette, Etam ou Petit Bateau invite les citoyens à apporter des idées pour responsabiliser la filière sur notamment la façon de fabriquer, de distribuer ou de communiquer. La consultation prendra fin le 25 octobre. Les résultats seront analysés et présentés en décembre aux représentants des pouvoirs publics. ● B.B.

## COULISSES

### Courtepaille échappe à Bertrand

« Énorme déception » pour le patron du premier groupe de restauration de France, Olivier Bertrand (1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires avec Burger King, Hippopotamus, le groupe Flo...). L'offre de Buffalo Grill sur Courtepaille a été préférée à la sienne. Il espère que le procureur va faire appel de la décision, qui a surpris tous les intervenants du dossier. « Buffalo Grill, qui était en mandat ad hoc, a racheté Courtepaille avec l'argent de son prêt garanti par l'État », s'insurge Olivier Bertrand. Le projet de Buffalo Grill, détenu par un fonds d'investissement britannique, était le mieux-disant social en reprenant plus de 2 000 des 4 000 salariés de l'enseigne. ● S.A.

## Emmanuelle Wargon, ministre du Logement « MaPrimeRénov' va profiter à tous »

### INTERVIEW



VINCENT ISORE/IF3/MAXPPP

**DISPOSITIF** La ministre présente les grandes lignes des mesures de rénovation thermique prévues par le plan de relance

Alors que la France compte encore 4,8 millions de logements mal isolés, le gouvernement a décidé d'allouer 2 milliards d'euros en 2021 et 2022 aux logements du parc privé et 500 millions à ceux du parc social, sur les 6,7 milliards d'euros du plan de relance consacrés à la rénovation énergétique. Il renforce les deux principaux dispositifs d'aide aux particuliers : MaPrimeRénov' et la prime énergie CEE (certificat d'économies d'énergie).

**À qui s'adresse la subvention MaPrimeRénov', utilisée pour faire des travaux d'efficacité énergétique ?**

Elle va profiter à tous, alors qu'aujourd'hui elle n'est ouverte qu'à la moitié des ménages les moins aisés. Mais elle sera modulée en fonction des revenus. Nous ouvrons aussi le dispositif aux propriétaires bailleurs, qui le réclamaient depuis longtemps, et aux copropriétés. Cela va permettre d'accélérer la transition vers moins de « passoires thermiques » dans le parc locatif privé, qui en concentre le plus.

**Quand ce dispositif sera-t-il activé ?**

Tous les devis signés après le 1<sup>er</sup> octobre 2020 seront éligibles. J'invite donc les Françaises et les

Français qui voulaient faire des travaux avant la fin de l'année à ne pas les reporter. Les nouveaux bénéficiaires pourront faire leur demande à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

**Quels travaux pourront être financés par cette prime ?**

Tous ceux qui participent à la rénovation énergétique. Cela concerne une série de travaux simples comme le remplacement d'une vieille chaudière. Nous incitons aussi les rénovations globales qui aboutissent à un gain énergétique de plus de 55 % en combinant plusieurs types de travaux. Nous porterons une attention particulière aux logements les plus énergivores, avec un bonus plafonné à 1 500 euros pour les travaux qui permettent aux maisons individuelles de sortir du statut de passoire thermique.

**Comment sera calculée MaPrimeRénov' ?**

Un simulateur permettant à chacun de connaître le montant de l'aide auquel il a droit sera présenté le 5 octobre. La prime sera calculée en fonction des revenus, de la localisation du logement et du type de travaux. Pour les foyers les plus modestes, l'aide peut aller jusqu'à 90 % du devis, puis elle descend à 75 %, 60 % et

**« L'aide peut aller jusqu'à 90 % du devis »**

à 40 % pour les ménages les plus aisés. Cette aide sera modulée selon le lieu de résidence avec un barème spécifique pour l'Île-de-France. Par exemple, si vous voulez passer à une chaudière à granulés, l'aide pourra aller jusqu'à 10 000 euros.

**Maintenez-vous les CEE ?**

Oui. C'est l'autre jambe du dispositif d'aide à la rénovation thermique des logements, qui s'ajoute à MaPrimeRénov'. C'est un système universel, bonifié pour les ménages les plus démunis. Il est payé par les énergéticiens qui achètent des CEE pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie. Mais il doit être contrôlé pour éviter les

dérives. La chaudière à 1 euro, qui a engendré beaucoup de fraudes, c'est terminé. Nous avons aussi augmenté les contrôles avec une équipe spéciale de 20 personnes et l'interdiction du démarchage téléphonique.

**En ouvrant MaPrimeRénov' aux bailleurs privés, ne risque-t-on pas de les inciter à augmenter les loyers ?**

Nous ne prévoyons pas de conditionner cette aide, qui doit engendrer une baisse des charges. Mais nous serons vigilants pour éviter les effets pervers. N'oublions pas que des mécanismes d'encadrement des loyers existent déjà.

**Les foyers les plus modestes restent-ils la priorité du gouvernement ?**

Notre cible, c'est tous les Français, en nous assurant que les plus modestes aient accès au dispositif, que le passage à l'acte soit possible pour eux. Le crédit d'impôt, à taux fixe, profitait surtout aux plus aisés. C'est pour ça que nous avons mis en place une prime versée dès la phase de travaux et que nous avons adapté les barèmes avec un taux d'aide élevé pour les plus modestes.

**Comment inciter le locatif privé à avoir moins de passoires thermiques ?**

La première étape était de leur ouvrir les aides à la rénovation thermique : nous le faisons. Pour la première fois, nous avons aussi intégré un critère énergétique dans la définition d'un logement décent. Nous retravaillerons cette notion dans le projet de loi sur les propositions de la convention citoyenne pour le climat, qui doit être présenté avant la fin de l'année.

**Serez-vous candidate aux élections régionales, départementales ?**

Être membre du gouvernement, c'est un engagement politique qui doit aussi passer par le suffrage universel. Je souhaite être candidate dans le Val-de-Marne aux régionales en Île-de-France. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR BRUNA BASINI ET SARAH PAILLOU

lejdd.fr RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVIEW

### Le zoom

### SeLoger

### Le Journal du Dimanche

#### Passoires énergétiques : les villes en pointe, les villes en panne

Diagnostic de performance énergétique	Évolution de la proportion de logements « passoires » (2020/2019)	Proportion de logements « passoires » 2020
Annecky	- 73%	3%
Lyon	- 66%	3%
Angers	- 57%	1%
Mulhouse	- 53%	3%
Brest	- 49%	4%
Villeurbanne	- 47%	2%
Montpellier	- 45%	1%
Nancy	- 45%	5%
Montreuil	- 41%	5%
Caen	- 38%	5%
Saint-Étienne	- 32%	4%
Nice	- 31%	2%
Amiens	- 31%	8%
Clermont-Ferrand	- 30%	5%
Lille	- 28%	6%
Rouen	- 27%	7%
Strasbourg	- 27%	5%
Toulon	- 26%	2%
Aix-en-Provence	- 25%	2%
Limoges	- 24%	6%
Dijon	- 23%	11%
Reims	- 21%	8%
Toulouse	- 18%	2%
Argenteuil	- 18%	10%
Tours	- 17%	5%
Paris	- 13%	12%
Marseille	- 13%	4%
Grenoble	- 13%	7%
Le Havre	- 11%	7%
Metz	- 10%	6%
Orléans	- 4%	7%
Perpignan	- 4%	1%
Bordeaux	- 1%	2%
Nîmes	1%	2%
Besançon	2%	7%
Le Mans	3%	5%
Nantes	3%	3%
Boulogne-Billancourt	26%	6%
Saint-Denis	56%	11%
Rennes	61%	6%

Le classement des villes de plus de 100 000 habitants fondé sur les annonces immobilières (de janvier à août 2020) de logements classés « passoires thermiques » montre qu'elles sont partout en recul sauf à Rennes, à Saint-Denis et à Boulogne-Billancourt. Paris se classe en tête des villes en panne avec 12 % de logements très énergivores.